- COMMUNE D'ORSAY -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 mai 2004

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents: Madame Marie-Hélène Aubry, Maire, Présidente - Monsieur Alain Holler, Mesdames Maryline Sigwald, Anne Roche, Messieurs Jean Montel, Hervé Charlin, Madame Béatrice Desvaux-Donger, Messieurs Roger Ohlmann, Guy Aumettre, Adjoints - Mesdames Dominique Denis, Claudine Chicheportiche, Jean Briand, Conseillers municipaux délégués - Mesdames Simone Parvez, Odile Saint-Raymond, Rosalina Da Silva Pinto, Messieurs Jaime Manueco, Charles Zajde, Mesdames Béatrice Covas-Jaouen, Jocelyne Atinault, Messieurs Christian Alessio, David Bourgoin, Madame Edith Rouchès, Monsieur Jean-Marie Sifre, Madame Marie-Françoise Parcollet, Monsieur Michel Thomas, Madame Annie Gutnic, Monsieur Jean-François Dormont, Madame Marie-Laure Larcher.

Absents excusés représentés :

- Monsieur	Jean	Monguillot	pouvoir à	Monsieur	Alain	Holler
- Madame	Marie	Lauriat	pouvoir à	Madame	Marie-Hélène	Aubry
- Monsieur	Paul	Tremsal	pouvoir à	Monsieur	Jean	Montel
- Madame	Agnès	Foucher	pouvoir à	Monsieur	Jean-François	Dormont
- Monsieur	Vincent	Pilato	pouvoir à	Madame	Marie-Françoise	Parcollet

Madame Simone Parvez est désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil municipal de voter sur l'urgence pour une délibération supplémentaire :

- Finances - Budget primitif Ville - Exercice 2004

Le Conseil municipal vote sur l'urgence, à l'unanimité.

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Madame le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

- Création d'une régie de recettes pour la Mairie annexe de Mondétour
- Convention de mise à disposition de locaux et de matériels à titre gratuit (service de santé scolaire de l'Inspection académique)
- Avenant à la décision n°03-40 portant création d'une régie d'avances pour le service Jeunesse
- Contrat de partenariat avec la société Automobiles Citroën pour le festival international du film scientifique d'Orsay 2004
- Adoption d'un contrat relatif à la fourniture de structures, de suspensions et de bacs en bois et à la fourniture de terreau et de fleurs à cultiver dans le cadre d'un contrat de culture avec l'entreprise Eric Brossard
- Convention en vue de la mise à disposition à Madame Anne Descraques d'un appartement communal
- Adoption d'un marché d'étude relatif à la réalisation d'une analyse diagnostic des équipements à vocation sportive de la commune d'Orsay avec l'agence Pierre Ferret
- Adoption d'une convention de contrôle technique pour la rénovation de la cuisine centrale de la commune d'Orsay avec le Bureau Véritas
- Adoption d'un contrat de coordination sécurité protection de la santé dans le cadre de l'opération de rénovation de la cuisine centrale de la commune d'Orsay avec le Bureau Véritas
- Adoption d'un contrat relatif à l'aménagement de la voirie et de l'éclairage public pour l'accès au centre de distribution de la Z.A.C. des Vignes avec l'entreprise Screg
- Adoption de contrats de fourniture de denrées alimentaires pour la restauration de la Petite Enfance pour le compte de la commune d'Orsay avec les entreprises Bureau, Bruneau, Pomona, Druet, Duval Martial et Gidis Sodichal
- Adoption d'une convention d'assistance au fleurissement et de préconisation de conseils de gestion des espaces verts de la commune d'Orsay avec l'entreprise Asilys Production
- Adoption d'une convention relative à l'installation d'un système de détection d'intrusion et de télésurveillance au Centre Technique Municipal avec la société Concept Prévention Sécurité
- Adoption d'une convention relative à la réalisation d'un inventaire, d'un diagnostic et à la préconisation de conseils de gestion des arbres d'alignement et des arbres des parcs de la commune d'Orsay
- Adoption d'un contrat relatif à la fourniture et à la pose d'un chalet sur dalle en béton existante
- Adoption d'une convention relative à la réalisation de travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques aériennes situées rue du Parc et avenue des Lacs
- Adoption d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'école maternelle du Centre, sise rue Serpente à Orsay
- Adoption d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Club de Bridge dans une travée du marché de Mondétour à Orsay avec l'agence Metulesco

2004-33 - DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE - MODIFICATION SUITE A LA REFORME DU CODE DES MARCHES PUBLICS

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 voix contre (Mme Parcollet, M. Thomas, Mme Foucher, M. Pilato, Mme Gutnic, M. Dormont, Mme Larcher) décide :

- d'annuler la délibération du 28 janvier 2002 relative à la délégation de pouvoirs au maire

- de remplacer le 4^{ème} alinéa de la délibération du 14 mai 2001 par :
 «de prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget»
- de remplacer le 10^{ème} alinéa de la délibération susvisée par :
 « de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €».

2004-34 - FINANCES - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2004

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 voix contre (Mme Parcollet, M. Thomas, Mme Foucher, M. Pilato, Mme Gutnic, M. Dormont, Mme Larcher):

- Annule la délibération n° 2004-17 du 29 mars 2004 relative à la fixation des taux d'imposition pour l'année 2004
- Fixe, à compter de l'année 2004, le taux des trois taxes locales, à savoir :

TAXES	TAUX 2003	VARIATION DU TAUX 2003/2004	NOUVEAU TAUX 2004
- Taxe d'habitation	13,79	+ 7,03 %	14,76
- Taxe foncière (bâti)	19,64	+ 6,98 %	21,01
- Taxe foncière (non bâti)	71,82	+ 7,00 %	76,85

2004-35 - FINANCES - BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE - EXERCICE 2004

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 voix contre (Mme Parcollet, M. Thomas, Mme Foucher, M. Pilato, Mme Gutnic, M. Dormont, Mme Larcher):

- Annule et remplace la délibération budgétaire n°2004-14 du 29 mars 2004 relative au budget primitif 2004
- Approuve, la reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2003

Section fonctionnement : 3 517 197,82 €

Section investissement : - 1 637 875,59 €

- Approuve, l'affectation provisoire pour un montant de 2 815 674,49 € du résultat excédentaire de la section de fonctionnement 2003 en section d'investissement,
- Approuve, la reprise anticipée des reports de crédits 2003

Recettes investissement : 1 065 894,72 €

Dépenses investissement : 2 243 693,62 €

- Approuve, la section d'investissement du budget primitif 2004 par chapitres, d'une part en recettes (23 648 397,21 €) et d'autre part en dépenses (23 648 397,21 €),
- Approuve, la section de fonctionnement du budget primitif 2004 par chapitres, d'une part en recettes (25 481 631,33 €) et d'autre part en dépenses (25 481 631,33 €),
- Approuve globalement, le budget primitif de la Commune de l'exercice 2004.

2004-36 - CONTRAT D'ASSURANCE «RISQUES STATUTAIRES» - SIGNATURE D'UN AVENANT

Le Conseil municipal, par 32 voix pour, 1 abstention (M. Thomas) approuve, d'une part, les termes de l'avenant n°1 au contrat n°2307902974600 pour les risques statutaires destiné à prendre en compte le paiement trimestriel de la cotisation, et d'autre part, autorise Madame le Maire à signer cet avenant n° 1 avec Axa.

2004-37 - CULTURE - CREATION D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE CULTURE

Le Conseil municipal, à mains levées,

- décide, à l'unanimité, de créer une commission extra-municipale des affaires culturelles soumise aux mêmes conditions de fonctionnement qu'une commission municipale,
- désigne, à l'unanimité :

Les représentants du Conseil municipal

- . Mme AUBRY
- . Mme CHICHEPORTICHE
- . M. HOLLER
- . Mme LAURIAT
- . Mme ROUCHES
- . Mme SAINT-RAYMOND
- . Mme FOUCHER
- . Mme LARCHER

Les représentants du milieu associatif

. M. CATHALA ASEOR
. Mme WESTPHAL ASEOR
. M. CHOL BRIDGE
. Mme HILLENWECK THÉÂTRE
. Mme KRUITHOFF MOSAÏQUE

. Mme KUESS ASO
. M. MÖBS OMLC
. Mme PREVOST CHLOÉ
. M. PERON OMS
. M. ROUGEAU MJC

. Mme THOMAS POLYPHONIA

Les représentants des administrés

. Mme COURTAUT

. Mme DALLOT Artiste indépendante

. Mme SIMON SERAFINI Architecte

Les représentants institutionnels

- M. CHARBONNEAU Vice-Président Université Paris-Sud

- M. RIMBERT Vice-Président à la CAPS

2004-38 - SCOLAIRE - CENTRES DE VACANCES POUR L'ETE 2004 - MODIFICATION

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 abstentions (Mme Parcollet, M. Thomas, Mme Foucher, M. Pilato, Mme Gutnic, M. Dormont, Mme Larcher) approuve, d'une part, la modification à apporter à l'organisation des centres de vacances destinés aux enfants d'Orsay durant l'été 2004, les autres points de la délibération du 29 mars 2004 demeurant inchangés, et d'autre part, autorise Madame le Maire à signer les conventions avec les organismes :

Organismes	Lieu Transport	Périodes	Nbre de Places	Animations
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public 91012 Evry	Le Ventouzet (48130-Massif Central) (6/12 ans) Train ou car <u>Coût du Séjour/enfant</u> : 936 €	21 jours du 03 au 24/07/04 du 01 au 22/08/04	5 5	- Canoë, - VTT, - Parcours d'escalade, - Equitation, - Jeux de plein air, - Ping-pong, - Mini-camping de 2 jours.
	St Cyr-Sur-Mer (Var) (de 6 à 13 ans) Train et car <u>Coût du</u> <u>Séjour/enfant</u> : 745 €	14 jours du 17 au 30/07/04 14 jours du 18 au 31/08/04	5 5	- Voile sur Optimist, - Baignades - Découverte de la région (visite des calanques, le pays de Pagnol) - Aqualand, cinéma de plein air
FOCEL Vacances Impasse du Château La Rochette Village 77008 MELUN Cedex	Belle Île en Mer (Bretagne sud) (13/17 ans) Car de jour puis bateau <u>Coût du Séjour/enfant</u> : 829 €	14 jours du 02 au 15/07/04 du 03 au 16/08/04	5 5	 Séances de voile (catamaran) Kayak de mer Découverte de l'île à vélo, en balades, en bus. Sortie en mer sur voilier de 11 mètres, Baptêmes de plongée, Baignades, piscine, Veillées, animations.
	Courchevel (Savoie) (12/15 ans) Car de jour <u>Coût du Séjour/enfant</u> : 914 €	15 jours du 16 au 30/07/04 du 02 au 16/08/04	5 5	Activités : Rafting, Canyoning, Escalade, VTT, Parapente, Randonnée en moyenne montagne, Parcours aventures et aussi Piscine, animations, veillées
Comité d'Entraide Sociale de la Faculté d'Orsay – Bât.304 91405 Orsay Cedex	Aubette-en-Sologne (6/15 ans) Car du C.E.S.F.O. Coût du Séjour/enfant (13jrs) : 565 € Coût du Séjour/enfant (15jrs) : 647 €	13 jours du 04 au 18/07/04 15 jours du 18 au 30/07/04 du 15 au 29/08/04	6 6 6	Randonnées, photos, Archéologie, canoé-kayak, équitation. Ateliers manuels.
TOTAL DES PLACES				58
E	BUDGET ALLOUE: 44 900	€	BUDGE	ET PREVISIONNEL: 44 829 €

2004-39 - PERSONNEL COMMUNAL - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 voix contre (Mme Parcollet, M. Thomas, Mme Foucher, M. Pilato, Mme Gutnic, M. Dormont, Mme Larcher) approuve la mise à jour des tableaux des effectifs des agents titulaires et non titulaires, conformément au tableau suivant, qui tient compte des modifications liées à :

- 2 nominations stagiaires
- 6 transformations de poste
- 1 création de poste

CADRE D'EMPLOI ANTERIEUR	NOUVEAU CADRE D'EMPLOI	SERVICES CONCERNES
Nomination Stagiaire 2 auxiliaires de puériculture Non titulaires - postes pourvus	2 auxiliaires de puériculture Stagiaires - réussite concours	Petite Enfance
Transformation de poste 1 agent technique qualifié titulaire	agent technique principal avancement de grade agent de maîtrise principal	Sport
agent de maîtrise qualifié titulaire technicien supérieur	avancement de grade 1 technicien supérieur principal avancement de grade 1 agent administratif qualifié	Communication / fêtes Urbanisme
	avancement de grade 2 auxiliaires de puériculture chef avancement de grade	Technique Petite enfance
1 chargé de mission	Loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et plus particulièrement son article 3 alinéa 3 « il n'existe pas de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ».	Bâtiment

2004-40 - URBANISME - REVISION DU PLAN DE GENE SONORE DE L'AERODROME ORLY-PARIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la révision du plan de gêne sonore qui permet de délimiter des zones dans lesquelles les riverains peuvent demander une aide financière pour des travaux d'insonorisation.

2004-41 - PLAN DE SECOURS COMMUNAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de secours communal qui a pour but :

- d'établir un plan d'action complet concernant la principale responsabilité communale en cas de sinistre majeur : l'hébergement d'urgence des personnes sinistrées,
- de préciser les responsabilités de chacun des acteurs et notamment celle de l'autorité territoriale et du personnel municipal.

2004-42 - SERVICES TECHNIQUES - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE D'ORSAY ET L'ASSOCIATION SYNDICALE «LA CYPRENNE ORION» RELATIVE A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve, d'une part, la convention relative à l'entretien des voies de circulation du lotissement «La Cyprenne Orion» et d'autre part, autorise Madame le Maire à la signer. Ces prestations consistent dans le balayage de la chaussée, uniquement.

2004-43 - SERVICES TECHNIQUES - PLAN DEPLACEMENT URBAIN (P.D.U.) - POLE ORSAY-VILLE/LE GUICHET - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PLATEAU DE SACLAY POUR L'AMENAGEMENT DU POLE DU GUICHET

Le Conseil municipal, à l'unanimité, associe, d'une part la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay à l'élaboration de l'avant-projet d'aménagement du pôle du Guichet de par l'intérêt présenté par ce projet pour faciliter le développement des transports en commun vers le plateau du Moulon, bassin d'activités à fort potentiel, et d'autre part, sollicite une participation à la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay dans le cadre du financement des aménagements du pôle du Guichet.

2004-44 - URBANISME - ACQUISITION D'UNE PARCELLE RUE NICOLAS APPERT, DANS LA ZAC DES VIGNES, POUR LA CREATION D'UN ARRET BUS ET D'UN TROTTOIR - MODIFICATION

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- rapporte la délibération n°2003-80 du 24 juin 1983
- décide l'acquisition d'une parcelle située 16, rue Nicolas Appert, pour un prix de 54,27 € le mètre carré, soit 6 458,13 €
- autorise Madame le Maire à signer la promesse de vente et l'acte à venir avec la SCI des Vignes.

2004-45 - TARIFS - DROITS DE PLACE DU MARCHE D'APPROVISIONNEMENT DU CENTRE VILLE

Le Conseil municipal, par 29 voix pour, 4 abstentions (Mmes Parcollet, Foucher, MM. Pilato, Dormont):

- fixe les droits de place du marché d'approvisionnement du Centre, à compter du 1er juin 2004 :

Droits de place sur allée principale,				
transversale ou de passage, et pour une				
profondeur maximale de 2,20 m				
- Emplacements couverts . le mètre linéaire de façade	2,61 euros			
- <u>Emplacements découverts</u> . le mètre linéaire de façade	1,78 euros			
- <u>Commerçants non abonnés</u> . Supplément, par mètre linéaire de façade	0.53 euros			
Redevance - Redevance d'animation et de publicité . par commerçant et par séance				
Minimum de règlement par chèque	1,12 euros			
Pour les commerçants ayant plus d'un an d'ancienneté	104,15 euros			

- Fixe la redevance globale forfaitaire d'occupation des marchés d'approvisionnement à 41 660,04 euros.

2004-47 - AMENAGEMENT DE LOCAUX A LA RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES «LA FUTAIE» POUR L'ASSOCIATION LIONS ALZHEIMER VAL D'YVETTE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise, d'une part, Madame le Maire à solliciter des subventions publiques auprès de la Région Ile-de-France et du Département de l'Essonne, et d'autre part, autorise Madame le Maire à présenter aux caisses de retraite des demandes de participation au financement pour l'aménagement de locaux à la résidence pour personnes âgées «La Futaie» d'un centre d'accueil de jour pour malade Alzheimer «Les Crocus» géré par l'association Lions Alzheimer Val d'Yvette.

2004-48 - CULTURE - 17ème FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SCIENTIFIQUE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de fonctionnement qui fixe les modalités de partenariat et précise les conditions de versement de la subvention ainsi que les engagements de chacune des parties dans le cadre de l'organisation du $17^{\text{ème}}$ festival international du film scientifique 2004.

2004-49 - CULTURE - FETE DE LA SCIENCE 2004 - PROJET SEMAINE DE SCIENCES - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide, d'une part, d'organiser la semaine des sciences du 11 au 17 octobre 2004, et d'autre part, autorise Madame le Maire à répondre à l'appel à projets «l'Essonne fête la science» organisé par le Conseil Général et à solliciter une subvention auprès du Conseil Général et du Palais de la Découverte à Paris.

2004-50 - JEUNESSE - OPERATION SAC ADOS - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE

Le Conseil municipal, par 31 voix pour, 2 abstentions (Mme Sigwald, M. Charlin):

 approuve le projet «Sac Ados» Essonne qui permettra à des jeunes Orcéens de concevoir et de vivre un projet de vacances autonomes en bénéficiant d'une aide financière et méthodologique

- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention au Conseil Général pour l'opération «Sac Ados»
- décide que le service jeunesse accompagnera les jeunes Orcéens de 18 à 20 ans, dans l'élaboration des projets pour les départs de l'été 2004.

2004-51 - JEUNESSE - PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES AUX MINI-SEJOURS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte, d'une part, la participation financière des familles aux mini-séjours, et d'autre part, autorise Madame le Maire à signer les conventions avec les organismes susvisés :

	A - B - C - D = 30 %	E - F - G - H = 40 %	I - J - K - L = 50 %	M - N - O - P = 60 %	Q - R = 70 %
Séjour à Lacanau (prix de revient par jeune : 235 €)	70€	94 €	117€	141€	164€
Séjour à Die (prix de revient par jeune : 329 €)	98€	131 €	164 €	197€	230 €
Séjour à Buthiers (prix de revient par jeune : 164 €)	49€	65€	82 €	98 €	114 €

Orsay, le
Le Maire,
Marie-Hélène AUBRY.